

Mission Relations aux Territoires et à la Proximité (MRTP)

2017 est la **première année d'activité** de la Mission Relations aux Territoires et à la Proximité (MRTP). Créée fin 2016, cette mission a été consolidée début 2017 avec l'arrivée d'une responsable, de trois délégués territoriaux et d'une assistante. Cette mission a la particularité d'avoir un double rattachement hiérarchique, auprès du directeur général des services et du directeur de cabinet.

Le rôle de la MRTP est de **maintenir et de fluidifier le lien entre l'agglomération et ses 24 communes**. Répartis par secteur (Centre Essonne, Seine Essonne, Sénart), les délégués territoriaux sont la « porte d'entrée » privilégiée des directeurs généraux des services des villes et des maires pour toutes questions liées à l'agglomération.

La MRTP **intervient sur des sujets très diversifiés** allant des politiques publiques communautaires (eau, déchets, sport, culture, chauffage urbain, travaux Tram 12...) jusqu'aux problématiques quotidiennes (dépôts sauvages, réservation de salle, demande de contacts, interventions d'urgence...).

Pour assurer **ce rôle transversal**, la MRTP est présente aux instances communautaires (bureau, conseil, conférence des maires), aux réunions internes (réunions de cabinet, comités de direction, réunions Grands projets, réseau communication) et aux réunions techniques (comités techniques, réunions des unités territoriales du cadre de vie, réunions projets urbains...). Elle est régulièrement sollicitée par les directions de Grand Paris Sud pour assister à différentes rencontres, notamment lors de la présence d'élus (comités de pilotage, points sur des sujets ponctuels...).

Les délégués territoriaux ont une connaissance fine des villes de leur secteur. Ils collectent des informations utiles (magazines, revue de presse, comptes rendus, instances démocratiques...) et assistent aux conseils municipaux. Ils suivent également l'actualité départementale à travers les séances des conseils départementaux et traitent des sujets particuliers et transversaux comme les problématiques du RER D, le survol aérien, ou l'installation illicite des gens du voyage.

Les actions mises en place

La relation aux usagers

Le Mission veille à améliorer la relation aux usagers, en s'assurant de la bonne réponse aux sollicitations des habitants (courriers, mails, réseaux sociaux...). Certaines demandes d'usagers sont complexes et nécessitent une réponse dans un délai resserré. La MRTP se propose, dans ce cas, de répondre à ces demandes en s'appuyant sur l'expertise des directions concernées.

Dans ce cadre, la MRTP a été missionnée par la direction générale de l'agglomération pour établir un diagnostic de la relation à l'utilisateur. Réalisé début 2017, cet état des lieux a permis de dégager des pistes d'amélioration de l'organisation interne de la collectivité, recensées dans 24 fiches-actions. En septembre 2017, le premier comité de pilotage a validé la constitution de groupes de travail pour améliorer la gestion du courrier, l'accueil dans les différents sites communautaires, la communication envers les habitants, le sentiment d'appartenance à l'entité Grand Paris Sud. Ce travail sera poursuivi en 2018, en s'inscrivant notamment dans le cadre du Projet d'administration.

Les visites des villes par le président

La MRTP organise des visites régulières du président dans les villes, à un rythme d'environ une visite tous les mois et demi. Un fonds de dossier est préparé avec l'appui des directions. Un déroulé est organisé en lien avec la commune visitée. Les premières visites territoriales, réalisées sur le second trimestre 2017, ont permis aux maires concernés de présenter au Président, dans un format privilégié, leur ville, leurs enjeux, leurs projets et, ainsi, de se sentir considéré dans ce nouvel ensemble communautaire qu'est Grand Paris Sud. Le Président a pu mieux appréhender les attentes de chacun des maires. Quatre visites ont été réalisées en 2017 à Nandy, Vert-Saint-Denis, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saintry-sur-Seine et Moissy-Cramayel. Ces visites se poursuivent en 2018.

Les visites bilatérales

Organisées en lien avec la direction générale, ces visites permettent un échange privilégié entre l'administration de l'agglomération et la ville, sur des sujets d'actualité. Le directeur général des services de Grand Paris Sud, accompagné des directeurs généraux adjoints concernés, se déplace dans la ville, selon un calendrier tenu par la MRTP. Le vendredi matin est consacré à ces rencontres. Trois visites ont été réalisées en 2017 : Evry, Ris-Orangis, Saintry-sur-Seine. Ces visites se poursuivent en 2018.

La mise en réseau des Directeurs généraux des services (DGS)

La MRTP participe à la réunion mensuelle des DGS et entretient des relations régulières avec ces directeurs. Pour fluidifier ces échanges, un travail a été amorcé pour créer un espace numérique participatif.

La mise en réseau des villes

Il a été identifié avec les villes des sujets sur lesquels les directions de l'agglomération pourraient intervenir (partage des bonnes pratiques, soutien en ingénierie...). Deux sujets ont été identifiés en 2017 : la documentation et l'aide juridique. Des rencontres ont été organisées sur ces deux thématiques.

Les installations illicites des gens du voyage

La MRTP intervient en cas d'installations illicites. Elle est l'interlocutrice des villes, notamment sur la partie essonnienne du territoire. Elle a engagé un travail conjoint avec la direction de la prévention et de la sécurité qui gère ces problématiques sur le secteur de Sénart.

La gestion des situations d'urgence

En cas de perturbations du service public (situation perturbée dans les transports, de fermeture d'un équipement communautaire, alerte météo...), la MRTP intervient en appui des directions concernées pour communiquer les informations aux villes.